

Comité de Pilotage

ECO HABITAT

Toulouse
du 16 au 18
février 2011

Cadre du projet

Le projet « EcoHabitat », s'inscrit dans le programme de coopération régionale INTERREG IV B SUDOE qui a pour objet général de consolider l'espace Sud-ouest européen comme espace de coopération territoriale dans les domaines de la compétitivité et de l'innovation, de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Chef de file : La communauté Urbaine du Grand Toulouse

6 autres partenaires

Budget global : 1 257 080 €

Co financement FEDER (75%) : 942 810 €.

Budget CUGT : 336 632 €

Co financement Feder : 252 474 € (reste à charge : 84 158 €)

Durée du projet : 36 mois (octobre 2010 à septembre 2013)

Les bénéficiaires du projet

Le projet *EcoHabitat* réunit 7 membres bénéficiaires, représentant trois grandes familles de partenaires : les collectivités locales et leurs bailleurs sociaux, les institutions académiques scientifiques et écoles d'architecture , les entreprises du bâtiment et les industriels fabricants de composants.

Les partenaires Français :

- **La Communauté Urbaine du Grand Toulouse**, Chef de file et **Toulouse Habitat** (bailleur social)
- **L'Université de Toulouse (PRES)**, associant au sein de l'Institut de la Ville l' ENS d'architecture de Toulouse et des laboratoires de UT1, UTM, UPS, INSA et INP
- **La Fédération Sud Ouest des SCOP BTP et le Cluster bâtiment économe** (Association regroupant 130 membres , IEED,Assos EnviroBât

Les partenaires Espagnols

- **L'Area Metropolitana de Barcelona** (communauté urbaine) et **l'IMPSOL** (bailleur social).
- **L'Université Polytechnique de Catalunya**, établissement dont relève l'Ecole Technique Supérieure d'Architecture de Barcelone et ses composantes scientifiques.
- **l' IMAT**, Institut catalan des techniques de la construction,
- **GAIA**, association d'entreprises catalanes spécialisées dans la construction industrialisée et l'innovation.

➤ Sont associées au projet, mais non bénéficiaires du FEDER, **La Ville de Lisboa et la Faculté d'architecture de Lisbonne**

Les objectifs du projet

L'objectif principal du projet *EcoHabitat* est de favoriser la mise en œuvre de nouveaux modes de conception et de production de l'habitat durable dans le contexte urbain des régions du sud-ouest européen, en axant l'action globale sur le logement social.

EcoHabitat a en particulier l'ambition :

- D'aboutir à l'établissement d'un référentiel d'indicateurs – ou à un Label Sud-adapté à la spécificité du climat du sud-ouest européen, en écho aux labels existants comme Effinergie, Minergie ou Passiv Hous des régions du nord de l'Union Européenne.
- De développer la recherche dans le domaine des technologies et des expériences pilotes avec une possibilité de transfert de résultats.
- De configurer des réseaux pérennes pour la création, l'échange et le transfert d'innovations et de nouvelles connaissances dans le domaine de l'environnement bâti.

La structuration du projet : les groupes de tâches

Sept actions, sous forme de groupes de tâches (GT) opérationnels structurent le projet, dont :

- quatre sont spécifiques au projet et portent sur le contenu des études et travaux développés dans *EcoHabitat* : GT2,GT3,GT4,GT5
- trois sont obligatoires et communes à tous les programmes de coopération INTERREG : elles portent sur les questions de gestion, d'évaluation, de communication et de capitalisation (G1,GT6 ,GT7)

Le contenu des groupes de tâches

Les groupes de tâches spécifiques au projet

GT2 : Innovation des pratiques de gouvernance et de conception de l'habitat durable : analyse et comparaison des réglementations nationales et des usages et identification des approches conceptuelles partagées en matière d'architecture et urbanisme durable.

GT3 : conception du bâtiment, mise en œuvre, industrialisation : mise en réseau d'industriels, entreprises et laboratoires ayant engagé des travaux de R&D, informations croisées concernant leurs besoins spécifiques propres à chaque région et communs aux trois régions.

GT4: Concrétisation des travaux du GT3 à travers des expérimentations partielles sur des opérations de construction (neuves et réhabilitations) intégrant des produits issus des recherches précédentes.

GT5 : Constitution d'éléments de formation répondant aux critères innovants du développement durable, communs aux universités partenaires, transmissibles aux formateurs de techniciens.

Le contenu des groupes de tâches

Les groupes de tâches communs aux programmes de coopération INTERREG

GT1: coordination et gestion du projet, dans les domaines stratégiques, techniques, administratifs et financiers.

GT6: suivi et évaluation du projet à partir d'indicateurs permettant de mesurer notamment l'efficacité de l'intervention des fonds européens .

GT7 : publicité, information et capitalisation du projet. Valorisation des résultats du projet à travers l'établissement du référentiel qualitatif visant à la création ultérieure d'un label SUDOE et la formalisation de réseaux thématiques pérennes. Mise en place d'un plan de communication et organisation de séminaires pour faciliter les échanges.

Les instances de pilotage

- **Comité de pilotage**, composé des représentants de chaque membre bénéficiaire et présidé par le chef de file, se réunit 2 fois par an.
 - Il suit l'avancement des travaux, contrôle et valide les résultats et la gestion financière, et adapte le calendrier.
- **Comité technique**, composé des responsables transnationaux de chaque groupe de tâches (GT), se réunit au moins 2 fois par an au cours des réunions plénières transnationales.
- **Réunions techniques** par GT.
- **Séminaires**, réunissant deux fois par an les membres du projet et des socioprofessionnels extérieurs pour présenter les résultats intermédiaires et échanger sur les thématiques traitées.
- **Conférences** grand public, une fois par an, en présence des médias, pour exposer un des aspects importants développés par le programme.

Le rôle du Chef de file institutionnel du projet : La Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT)

Partenaire principal vis-à-vis de l'Europe, le chef de file assure le leadership du projet et agit en représentation de la totalité des bénéficiaires.

- Il a en charge les tâches de coordination (technique, administrative, financière), de suivi et d'évaluation, de publicité, d'information et capitalisation.
- il est destinataire de l'intégralité des fonds qu'il répartit ensuite aux partenaires concernés ; le montant des fonds alloués par le FEDER est versé aux bénéficiaires en fonction des dépenses engagées relevant du travail effectif réalisé et sur présentation des factures acquittées par ces derniers.

Mise en œuvre et développement du projet : à partir des objectifs fixés par le programme d'action et en fonction des résultats attendus par l'Europe

Le Chef de file:

- **Etablit le planning global du projet**, en identifiant les étapes de validation nécessaire au plan technique et politique depuis le lancement jusqu'à la remise des résultats finaux,
- **Prépare et accompagne la mise en place** des différentes instances politiques et techniques nécessaires au bon déroulement du projet,
- **Anime le partenariat local et international** en veillant au respect des attendus du projet en termes de contenu et de calendrier,
- **Garantit la cohérence globale** du projet,
- **Elabore le contenu** des différents temps de rencontres nécessaires au bon déroulement du projet,
- **Produit tous les documents nécessaires** demandés par l'Europe sur l'avancement du projet.

Organisation des rencontres plénières transnationales (contenu, calendrier, convocation)

- **Le programme d'action du projet *EcoHabitat* prévoit :**
 - deux réunions annuelles plénières transnationales alternant Toulouse et Barcelone ; une au moins, sur la durée du programme, devrait se dérouler à Lisbonne ;
 - chaque réunion plénière intègre un comité de pilotage, un comité technique, des réunions de GT, un séminaire et une fois sur deux une conférence.
- .

La communication et la valorisation des résultats

Le projet *EcoHabitat* rend publiques ses actions :

- En établissant un plan de communication comprenant une charte graphique, un logo, un site web et la publication des résultats sous forme de « *Cahiers EcoHabitat Sudoe* ».
- En organisant de façon périodique, des séminaires (semestriels) et des conférences (annuelles).
- En établissant un référentiel qualitatif visant à la création ultérieure d'un label adapté aux régions du *SUDOE* en matière d'habitat.